

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

DIRECTION NATIONALE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL (DNDS)

MATRICE DE SUIVI DES DÉPLACEMENT (DTM)



**RAPPORT DTM
MAI 2024**

	PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES 330 713
	PDI RETOURNÉES 848 886
	RÉFUGIÉS MALIENS 288 471
	RAPATRIÉS 85 683



La Direction Nationale du Développement Social (DNDS) rappelle que la coordination de l'aide aux personnes déplacées internes et retournées relève de la responsabilité du Gouvernement et du principe de responsabilité sectorielle ou « cluster approach ». Il importe que les coordonnateurs de groupe sectoriel et leurs équipes travaillent en étroite collaboration avec leurs homologues du Gouvernement sur le terrain chargés de la protection, l'assistance alimentaire, l'éducation, le WASH, la Santé, l'abris et de la coordination et gestion des sites..., dont le rôle est de mettre en oeuvre les programmes du Gouvernement, afin que leurs stratégies, actions, initiatives et messages respectifs soient complémentaires.

Nous profitons de cette occasion pour remercier tous les partenaires qui ne ménagent aucun effort pour appuyer le Gouvernement dans la mise en oeuvre de la « Stratégie Nationale de gestion des personnes déplacées internes, des retournés et des rapatriés » et ce à travers les différents projets ; et qui, nous n'en doutons point, ne manqueront pas d'apporter leur soutien à la recherche des solutions pour la réintégration durable des rapatriés, retournés et PDIs.

Le programme DTM, dans le cadre de l'enregistrement des PDIs et l'évaluation des besoins dans les zones de retour bénéficie de l'appui technique et du soutien financier de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). L'enregistrement des rapatriés avec l'appui financier et technique de l'UNHCR.

© 2024 Direction Nationale du Développement Social (DNDS)
Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

Pour toute information extraite de ce document, qu'elle soit citée, paraphrasée ou utilisée de quelque manière que ce soit, la source doit être mentionnée comme suit : "Source :DNDS [mai, 2024], Matrice de Suivi des Déplacements (DTM)".

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
PROFILS DES POPULATIONS.....	5
A. PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES	5
B. PDI RETOURNÉES	10
C. RÉFUGIÉS	11
D. RAPATRIÉS	12
SITUATIONS ET BESOINS MULTISECTORIELS.....	13
ANALYSES DE L'INDICE DE STABILITE.....	18

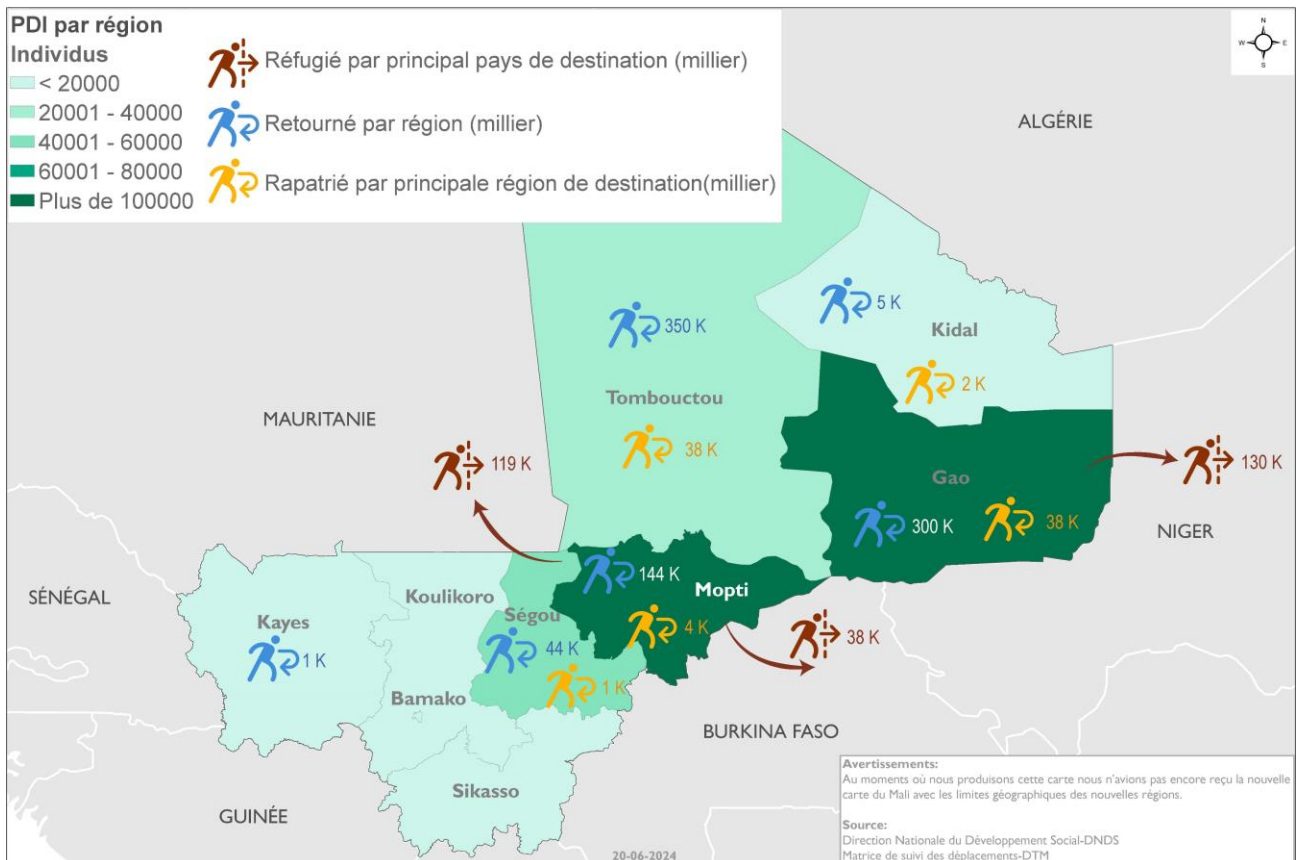
INTRODUCTION

Depuis plus de 10 ans, le Mali est affecté par une crise sécuritaire sans précédente, poussant plusieurs ménages à quitter leurs localités d'origines. La persistance de l'insécurité croissante continue d'affecter les conditions de vie des populations déjà fragilisées par l'insuffisance d'accès aux services sociaux de bases et les aléas climatiques; certaines localités continuent d'être blocus avec des impacts socioéconomiques et humanitaires qui accroîtraient la vulnérabilité de certaines populations.

Au cours des cinq premiers mois de l'année 2024, d'importants mouvements de populations ont continué d'être observés dans des localités au Nord et au Centre du Mali. Le suivi des déplacements reste très complexe, dans un contexte marqué par l'insécurité, entraînant des mouvements de courte durée qui ont continué à être signalés dans différentes régions du pays, des combats et attaques sporadiques dans plusieurs localités, occasionnant des déplacements internes de populations civiles. Au-delà des mouvements internes, le caractère violent des conflits a provoqué d'importants déplacements de populations dans les communes frontalières entre le Burkina Faso et le Niger.

Le transfert du programme matrice de suivi des déplacements DTM (Displacement Tracking Matrix) permet au gouvernement du Mali d'obtenir une meilleure compréhension des caractéristiques des populations déplacées et retournées, ainsi que de mettre à jour leurs besoins et accès aux services de base. Ces informations sont collectées puis disséminées auprès de la communauté humanitaire et des pouvoirs publics afin de leur fournir une analyse complète des caractéristiques, mouvements et besoins des populations déplacées dans le pays et d'orienter les programmes d'aide humanitaire.

Carte 1: Situation des mouvements de populations



PROFILS DES POPULATIONS

A. PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES

L'opération DTM d'enregistrement et de mise à jour a identifié 330 713 personnes déplacées internes réparties entre 87 623 ménages, à la date du 31 mai 2024. L'opération a touché les régions accueillant les personnes déplacées internes et les rapatriés à savoir Ménaka, Mopti, Ségou, San, Koutiala, Kidal, Bougouni, Kayes, Sikasso, Dioila, Kita, Taoudenni, Bandiagara, Gao, Tombouctou, Koulikoro et le district de Bamako. Les enfants et les femmes adultes enregistrés représentent 58 pour cent et 26 pour cent, respectivement.

Les régions de Ménaka (18%), Mopti (17%), Bandiagara (14%), Gao (13%), Ségou (12%), et Tombouctou (10%) abritent le plus grand nombre de PDI enregistrés par la DTM.

Tableau 1: Répartition du nombre de PDI par région

RÉGION	NOMBRE MÉNAGE	NOMBRE FEMME	NOMBRE HOMME	TOTAL INDIVIDUS
MÉNAKA	14 564	33 347	26 132	59 479
MOPTI	17 611	34 612	22 912	57 524
BANDIAGARA	11 543	26 111	21 011	47 122
GAO	11 697	24 751	17 240	41 991
SÉGOU	11 355	22 750	16 190	38 940
TOMBOUCTOU	8 323	17 831	16 699	34 530
SAN	4 557	9 258	6 483	15 741
KIDAL	3 302	7 966	6 325	14 291
DOUMENTZA	1 534	3 832	3 099	6 931
BAMAKO	938	2 059	1 452	3 511
SIKASSO	539	1 616	1 370	2 986
TAOUDENNI	431	1 213	1 132	2 345
DIOILA	351	789	715	1 504
KITA	173	461	456	917
BOUGOUNI	167	421	413	834
KOUTIALA	229	467	328	795
KOULIKORO	193	423	335	758
KAYES	116	261	253	514
TOTAL GENERAL	87 623	188 168	142 545	330 713

Tableau 2 : Répartition du nombre de PDI par tranche d'âges et par sexe

Sexe	Femme				Homme			
	0 – 4	5 – 17	18–59	60 et +	0 – 4	5 – 17	18–59	60 et +
Tranche d'âge	0 – 4	5 – 17	18–59	60 et +	0 – 4	5 – 17	18–59	60 et +
Pourcentage	12%	18%	26%	2%	12%	16%	12%	2%

A.1- TENDANCES DES DÉPLACEMENTS ET PROFILS DES POPULATIONS DÉPLACÉES INTERNES

La situation sécuritaire dans certaines zones situées au centre du pays reste toujours une grande préoccupation pour les populations vivant dans ces localités. Les tensions sécuritaires poussent la plupart à quitter leur zone d'origine et à devenir vulnérable. En mai 2024, la DTM a recensé plus de 111 500 PDI à Bandiagara, Douentza et Mopti, soit 33 pour cent du total des PDI identifiées.

La majorité des personnes identifiées dans les sites de déplacement et dans les villages sont des enfants mineurs et des femmes. Leur principal moyen de subsistance provient des activités agro sylvopastorales.

Graphique 1 : Évolution du nombre de PDI au Mali, de 2012 à 2024

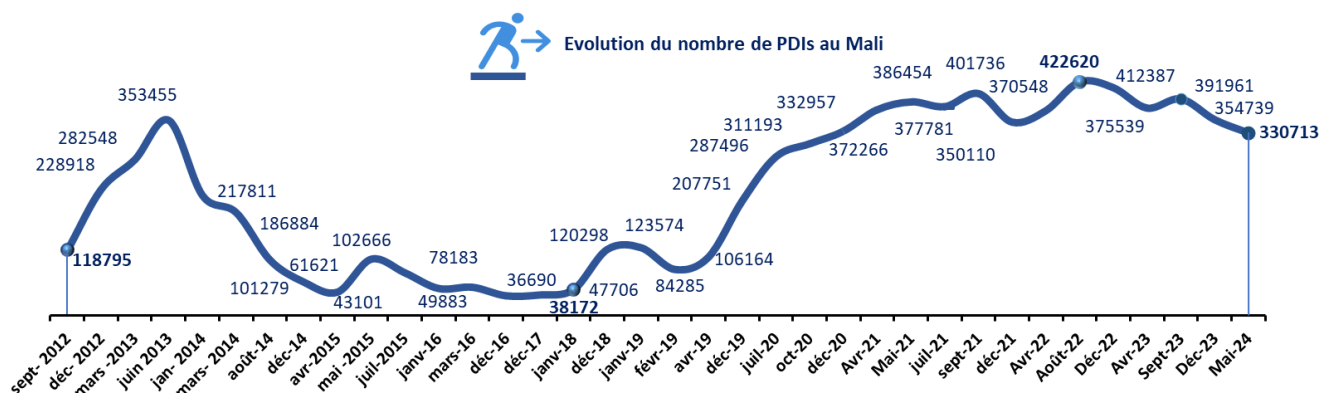


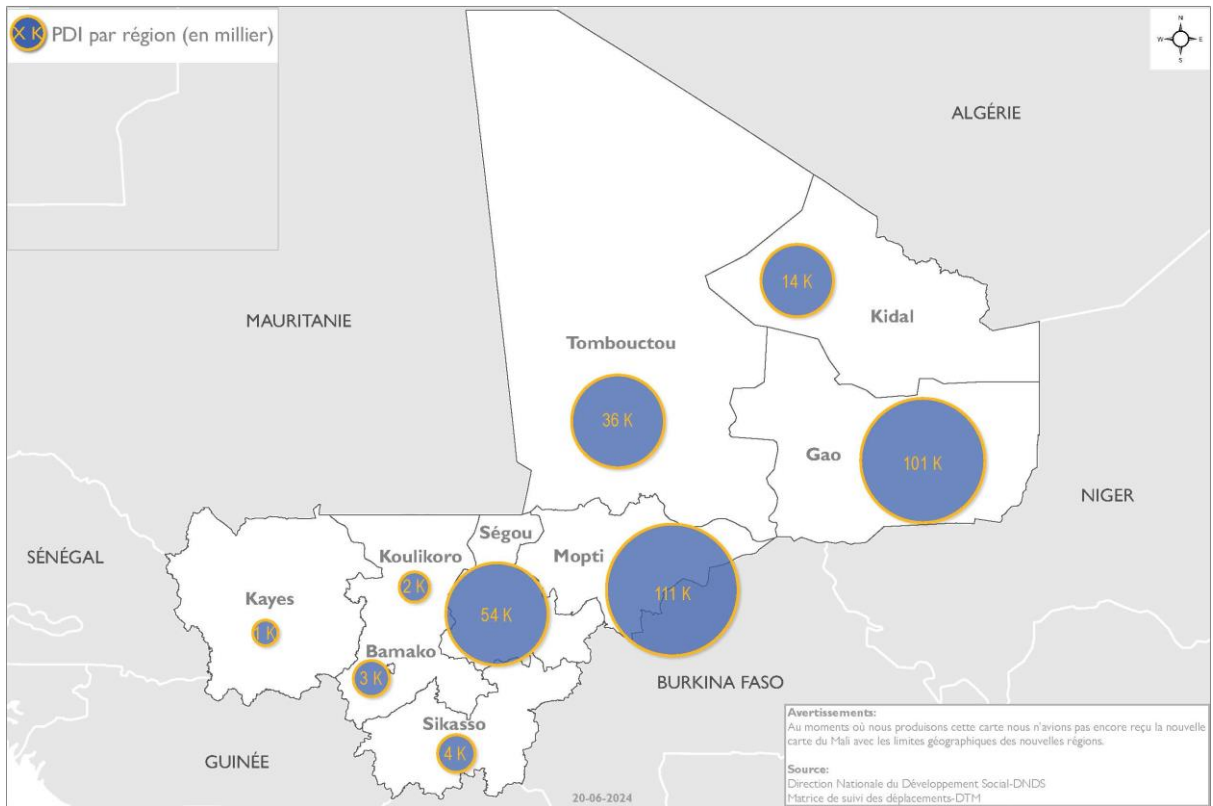
Tableau 3 : évolution entre décembre 2023 et mai 2024 nombre de PDI par région

À la suite de mises à jour dans différentes localités du pays par les agents des services déconcentrés du Ministère de la Santé et du Développement Social, pour vérifier la présence physique des personnes Déplacées enregistrées antérieurement par les équipes DTM, une réduction de 24 026 personnes déplacées (soit une baisse de 7%) a été notée en mai 2024. Cette réduction générale a particulièrement été notée dans les régions de Tombouctou, Mopti, Koulikoro, Koutiala et Taoudenni. Cette réduction pourrait s'expliquer par la pacification progressive de certaines localités du Centre et du Nord.

Régions	Décembre 2023	Mai 2024	Ecart Individus
	Individus	Individus	
BAMAKO	3462	3511	↑ 49
BANDIAGARA	42208	47122	↑ 4914
BOUGOUNI	720	834	↑ 114
DIOILA	1504	1504	→ 0
DOUENTZA	6145	6931	↑ 786
GAO	36354	41991	↑ 5637
KAYES	514	514	→ 0
KIDAL	12857	14291	↑ 1434
KITA	917	917	→ 0
KOULIKORO	3814	758	↓ -3056
KOUTIALA	2064	795	↓ -1269
MENAKA	57931	59479	↑ 1548
MOPTI	88947	57524	↓ -31423
SAN	11882	15741	↑ 3859
SEGOU	35852	38940	↑ 3088
SIKASSO	2986	2986	→ 0
TAOUDENNI	2899	2345	↓ -554
TOMBOUCTOU	43683	34530	↓ -9153
TOTAL	354739	330713	↓ -24026

LEGENDE
 ↑ Augmentation → Stagnation ↓ Diminution

Carte 2 : Situation des PDI par région



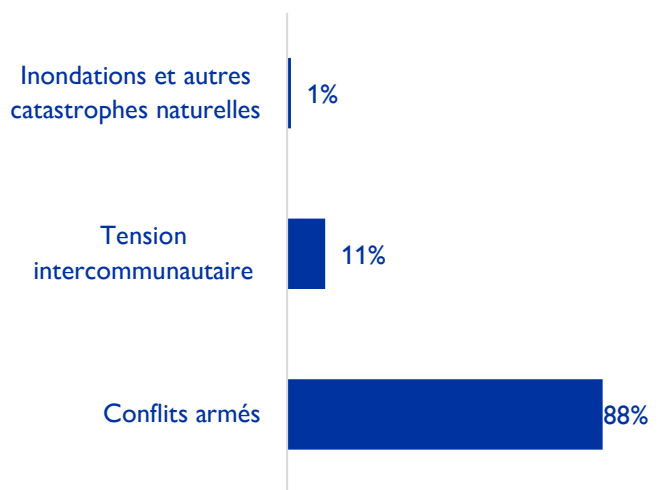
A.2- RASIONS DE DÉPLACEMENTS

Le conflit armé a été la cause de déplacements de la majorité des ménages PDI enregistrées (88%) au Mali. Cette raison a été majoritairement évoquée par les ménages dans toutes les régions de départ situées au centre et au nord du pays.

Quant à d'autres ménages (11%), ils ont évoqué les tensions communautaires comme raison principale de leur déplacement. Ceux-ci sont majoritairement chez les PDI déplacées à Bamako, Koulikoro, Ségou et Sikasso.

A ces raisons s'ajoutent les déplacements causés par les inondations et autres catastrophes naturelles (remarquable sur une partie des ménages déplacés dans les régions de Tombouctou et de Ségou).

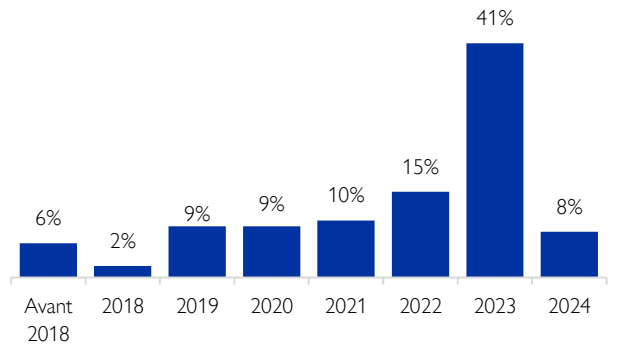
Graphique 2 : Principales raisons de déplacement des PDI



A.3- PÉRIODES DE DÉPLACEMENTS

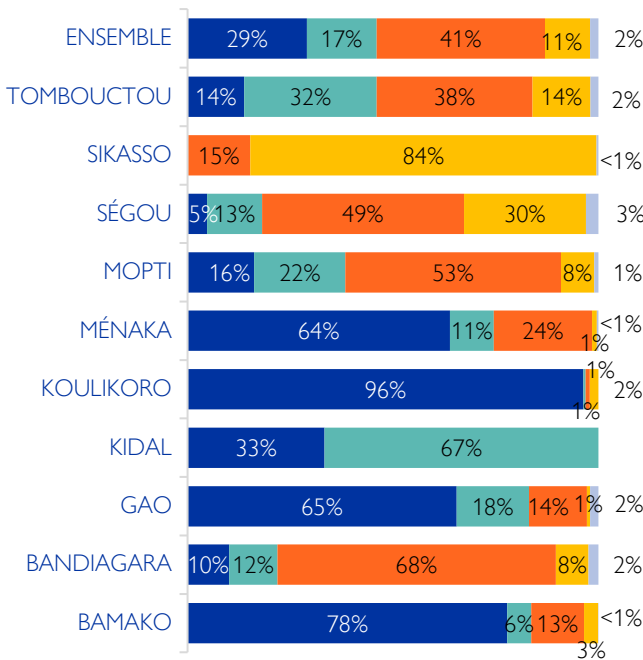
Les déplacements récents dans les sites se sont matérialisés par l'affirmation de 41 pour cent des ménages, arrivés en 2023 et 8 pour cent en 2024. Ces ménages ont principalement quitté les cercles de Macina (communes de Macina, Souleye, Sana et Soloba), de Niono (communes de Mariko et de Niono), d'Ansongo (communes de Tessit, de Tin hama, de Talataye), de Gao (communes de N'tillit, d'Anchawadi), de Bandiagara (communes de Doucombo, de Dourou, de Pignari et de Timiri), de Bankass, de Ménaka et d'Inekar.

Graphique 3 : Périodes de déplacement de la majorité des ménages enquêtés

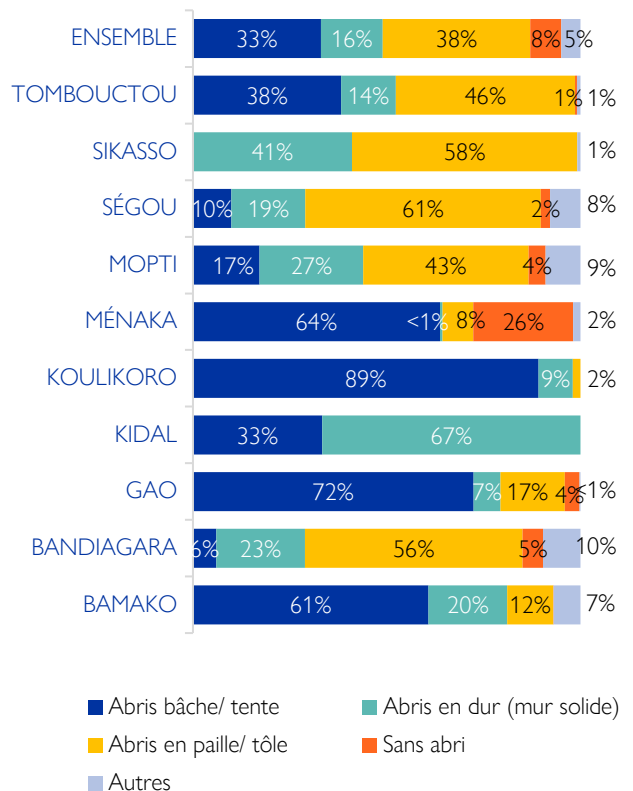


A.4- LIEU D'HABITATION ET TYPES D'ABRIS

Graphique 4 : Types de lieu de déplacement par région



Graphique 5 : Principaux types d'abris des ménages par région de déplacement

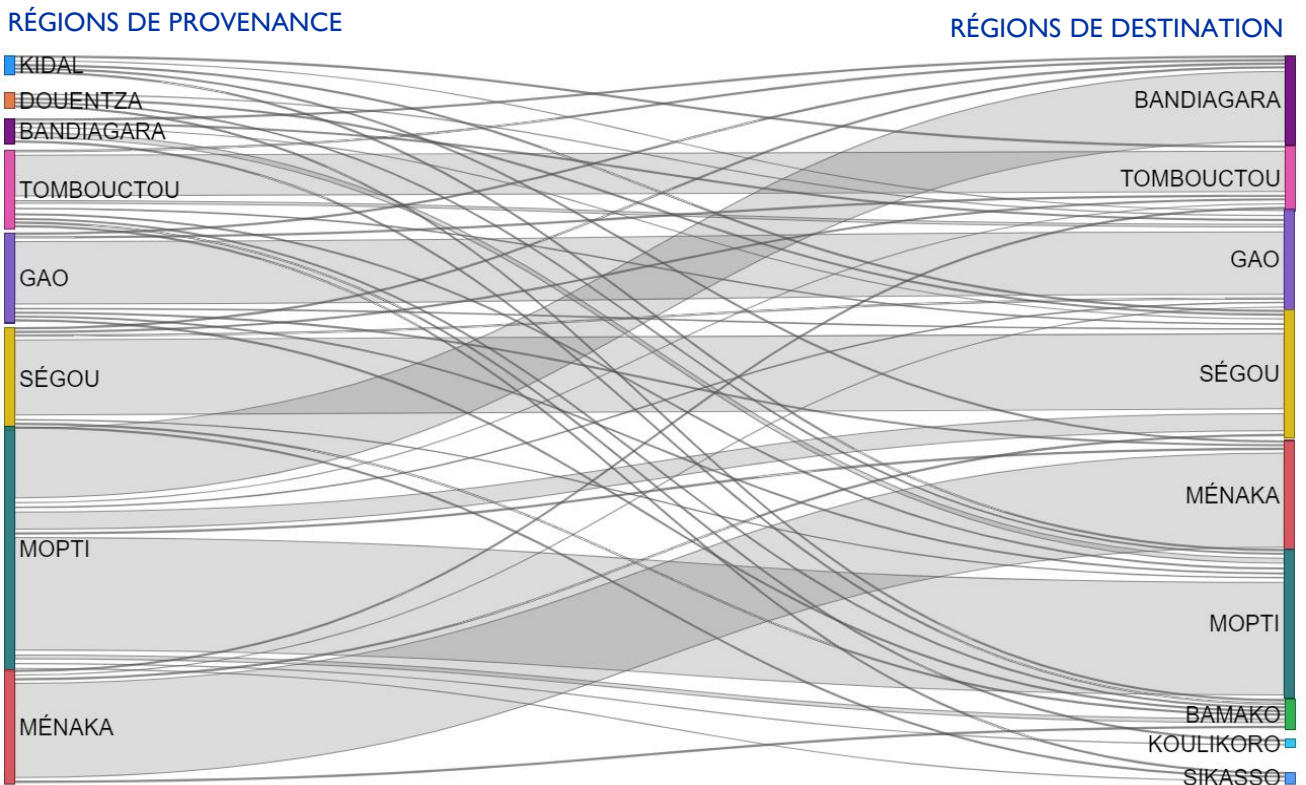


■ Camp- planifié/spontané ■ Communauté d'accueil
 ■ Famille d'accueil ■ Location
 ■ Autres ■ Abris bâche/ tente ■ Abris en dur (mur solide)
 ■ Abris en paille/ tôle ■ Sans abri ■ Autres

Les ménages vivent principalement dans des familles d'accueil (41%), dans des camps planifiés ou spontanés (29%), dans les communautés d'accueil (17%) et en location (11%). Dans ces différents lieux, les types d'abris observés ont été les abris en paille ou tôle (38%), les abris en bâches (33%) et les abris en dur (16%).

Ces types d'abris diffèrent en fonction des régions de déplacements. Les abris en bâche/tente sont dans la grande majorité observés dans les régions de Bamako, de Koulikoro et de Ménaka où la majorité des ménages déplacés sont installés dans les camps planifiés ou spontanés. Contrairement aux ménages vivant dans les régions de Bandiagara, de Ségou et de Sikasso où la majorité des ménages vivent dans les abris en paille/tôle et sont installés majoritairement dans les familles d'accueil ou en location.

Graphique 6 : Mouvements de population entre régions



Au nord et au centre du pays, les déplacements se font majoritairement au sein de la même commune ou entre les communes au sein de la même région.

La majorité des ménages de la région de Mopti ont principalement quitté les localités situées dans les communes de Fakala, de Doucoumbo (Kassa, Tabagolo, Bodio, Djoundjourou, Yawakandia, etc.), de Bankass (Koumoudou, Bankass), Diondiori (Diondiori, Sabare etc.), de Baye et de Pignari (Gamba, Totti, etc.).

Dans la région de Tombouctou, les ménages PDI ont quitté les communes d'Alafia (Acharane, Koiratao, etc.), d'Inadiatafane (inadiatifane, indaki, etc.) et de Ber.

A Ségou, la majorité des ménages ont quitté les localités situées dans la région de Ségou, notamment les communes de Niono (N'dila, Guendé, N'dola, etc.), de Lanfiala (Kouna toumou, Tiouka, Lanfiala, etc.), de Diabaly (Alatona, Beldenadji, Sonko, etc.), de Dogofry (Farabougou, Balanzani, etc.) et de Timissa (Anlèdaga, Sikoroni, etc.). Le reste a quitté les localités situées dans les régions de Mopti, de Gao et de Tombouctou. Ces déplacements des ménages vers la région sont entrepris par les ménages pour se rapprocher des régions du sud qui connaissent moins d'attaques et de problèmes sécuritaires.

Les ménages des PDI enregistrés à Ménaka ont majoritairement quitté dans la région de Ménaka, notamment dans les localités situées dans les communes de Ménaka (Inagam, Tabankorte, Essaila, Afoulane, Tassiriste, etc.) et d'Anderamboukane (Anderamboukane, Boukabella, Tamalate, Taborag, etc.).

Quant aux ménages installés à Bamako, la majorité des ménages ont quitté les régions de Mopti et de Bandiagara.

B. PDI RETOURNÉES

Le nombre de PDI retournées a connu une hausse de 6 pour cent à l'échelle nationale (45 456 retours supplémentaires) comparé au rapport DTM précédent (décembre 2023). Cette hausse a été plus importante dans les régions de Mopti, Bandiagara et Tombouctou, qui ont connu la plus forte progression des retours entre les deux rounds DTM successifs. Ceci met en exergue les déplacements pendulaires de courte durée succédés de retours dès le retrait des éléments armés ou la reprise du contrôle par l'armée nationale.

L'amélioration de la situation sécuritaire en zone d'origine reste la principale cause de retour de la majorité des PDI retournées. Ceci montre que le retour reste globalement conditionné par l'évolution de la situation sécuritaire dans la localité de résidence initiale. Hormis la situation sécuritaire, les mauvaises conditions de vie en zone d'accueil restent la deuxième cause de retour la plus importante chez les PDI retournées. Ceci s'explique par l'insuffisance de l'assistance humanitaire dans les zones d'accueil des PDI, la perte des moyens de subsistance et les difficultés d'accès à des services de base.

Tableau 4 : Répartition du nombre de PDI Retournées par région

RÉGION	MÉNAGE	FEMME	HOMME	TOTAL	Mén. Mai 2024	Ind. Mai 2024
Tombouctou	75 523	192 240	158 301	350 541	2 091	9 707
Gao	45 279	124 411	101 435	225 846	0	0
Menaka	16 932	40 696	33 687	74 383	0	0
Bandiagara	18 485	46 541	35 870	82 411	5 171	23 056
Segou	11 074	26 026	20 549	46 575	0	0
Douentza	7 969	19 323	17 008	36 331	0	0
Mopti	7 371	13 995	11 387	25 382	3 686	12 693
Kidal	1 114	2 899	2 561	5 460	0	0
Kayes	312	974	963	1 937	0	0
TOTAL	184 059	467 105	381 761	848 866	10 948	45 456

S'agissant des moyens de subsistance, les informations recueillies montrent que 70 pour cent de PDIs retournées dépendent encore de l'assistance humanitaire. Les propres productions viennent en appuis. A défaut, les ménages recourent aux ventes de certains biens domestiques pour leur survie. L'insuffisance de surface aménagée, le manque d'intrants agricoles sont les principaux problèmes qui grèvent à la production agricole chez les PDIs retournées (principalement le cercle de Niono dans la zone Office du Niger). Ainsi, très peu (27%) sont ceux qui sont dans la possibilité de réaliser quelques productions agricoles en quantités insuffisantes. Concernant l'élevage, le nombre des ménages retournés qui déclarent être en possession des animaux reste très faible (9%).

C. RÉFUGIÉS MALIENS

Tableau 5 : Répartition du nombre de réfugiés maliens par pays d'accueil au 31 mai 2024

Pays d'asile	Nombre de réfugiés	Date de mise à jour
Mauritanie	119 354	29 Février 2024
Niger	130 397	31 mai 2024
Burkina Faso	38 557	30 avril 2024
Nigéria	81	31 mai 2024
Togo	73	31 mai 2024
Guinée	9	31 mai 2024
Total	288 471	31 mai 2024

Source : UNHCR (<https://data2.unhcr.org/fr/countries/>) Consulté le 19 juin 2024 à 12H00

Tableau 6 : Réfugiés - Estimation du nombre de réfugiés et demandeurs d'asile au Mali à la du 31 mai 2024

Pays d'asile	Nombre de réfugiés	Date de mise à jour
Burkina Faso	54 588	31 mai 2024
Niger	22 578	31 mai 2024
Mauritanie	14 983	31 mai 2024
République centrafricaine	1 328	31 mai 2024
République démocratique du Congo	288	31 mai 2024
Demandeur d'asile	223	31 mai 2024
Autre non spécifié	175	31 mai 2024
Congo	54	31 mai 2024
Total	94 217	31 mai 2024

Source : UNHCR (<https://data2.unhcr.org/fr/countries/>) Consulté le 19 juin 2024 à 12H00

D. RAPATRIÉS

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés soutient les autorités maliennes à travers la DNDS dans l'identification et l'opérationnalisation de 28 points d'enregistrement des rapatriés dans les régions Gao, Kidal, Ménaka, Mopti, Ségou, Tombouctou et le District de Bamako.

A la suite des mises à jour, le nombre de rapatrié est estimé à individus au 31 mai 2024. Les rapatriés dépendent fortement de l'assistance humanitaire. Ils ont vécu sous cette forme d'assistance pendant leur séjour en déplacement. Ils ne doivent pas compter sur cela durant toute leur vie.

A noter que l'enregistrement des rapatriés se fait par la DNDS en coordination avec l'UNHCR.

Tableau 7 : Nombre de rapatriés enregistrés regroupés par régions de retour et par anciens pays d'accueil - au 31 mai 2024

Ancien Pays d'accueil	Algérie	Burkina Faso	Ghana	Guinée	Mauritanie	Niger	Nigéria	Togo	Tunisie	Total général
Région de Destination	Individus	Individus	Individus	Individus	Individus	Individus	Individus	Individus	Individus	Individus
Tombouctou	2 998	15 922		2	19 247	379		6		38 554
Gao	2 380	12 794			90	7 403	1		1	22 669
Ménaka	287	22			9	15 649				15 967
Douentza		3 469			29					3 498
Kidal	2 000	45			8					2 053
Ségou		128	1		1 093	41				1 263
Mopti		62			675	4				741
Bamako	132	456			43	28	6	7		672
Koulikoro	65	110			29	1				205
Bandiagara		46			4					50
San		5								5
Dioila		4								4
Sikasso		2								2
Grand Total	7 862	33 065	1	2	21 227	23 505	7	13	1	85 683

SITUATIONS ET BESOINS MULTISECTORIELS

Au cours du mois de mai, les besoins multisectoriels des personnes déplacées ont été évalués au niveau 446 sites réparties au niveau de 41 communes situées dans les régions du Nord et Centre. Les informations ont été collectées à travers les autorités locales, les chefs de village, les représentants/ leader des communautés des déplacés.

Dans la DTM, un site représente un espace géographique donné abritant au minimum 10 ménages déplacés. Les personnes peuvent s'installer dans un espace dédié au sein de la communauté d'accueil, ou dans un espace aménagé tel qu'un site planifié/spontané.

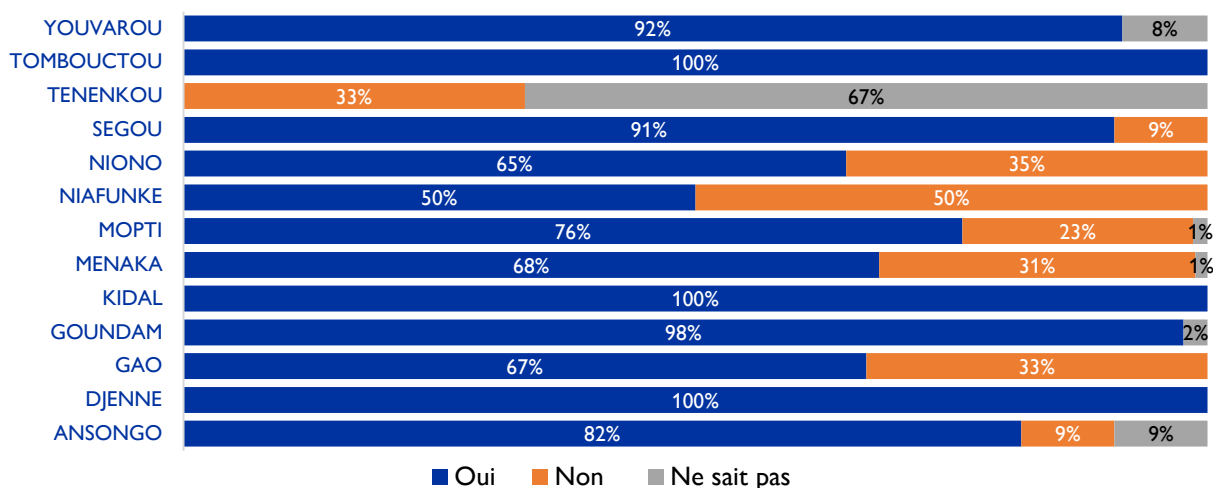
Cette partie du rapport met en exergue les principaux résultats obtenus à travers l'analyse des besoins énumérés dans les principaux secteurs évalués au cours de cette période, notamment : la Protection, le WASH, l'Éducation, la Santé, la Sécurité alimentaire et moyens de subsistance.

Dans 13 pour cent des sites évalués, les personnes déplacées ne se sentent pas en sécurité et sont exposées à certains risques, notamment les combats entre groupes armés (7%), les violences physiques (6%), les enlèvements (6%), les vols/cambriolages/braquages (4%). Ces risques de protection évoqués par les informateurs clés, concernent principalement les sites situés dans les cercles de : Menaka, Mopti, Niafunké, Tenenkou, Niono, Gao et Ansongo.

Certains cas de vulnérabilités ont été identifiés au cours de l'évaluation. Les cas vulnérables identifiés dans les sites évalués étaient des femmes enceintes, des femmes allaitantes, des chefs de famille monoparentales femmes, des personnes souffrant d'handicaps physique ou mentale, des personnes souffrant de maladie chronique grave, des mineurs non accompagnés. Ces cas de vulnérabilités ont été majoritairement identifiés dans les sites situés dans les communes de MENAKA, GOUNDAM, GOUNZOUREYE, FAKALA, ANCHAWADI, MOPTI, LAFIA, SOCOURA, KONNA.

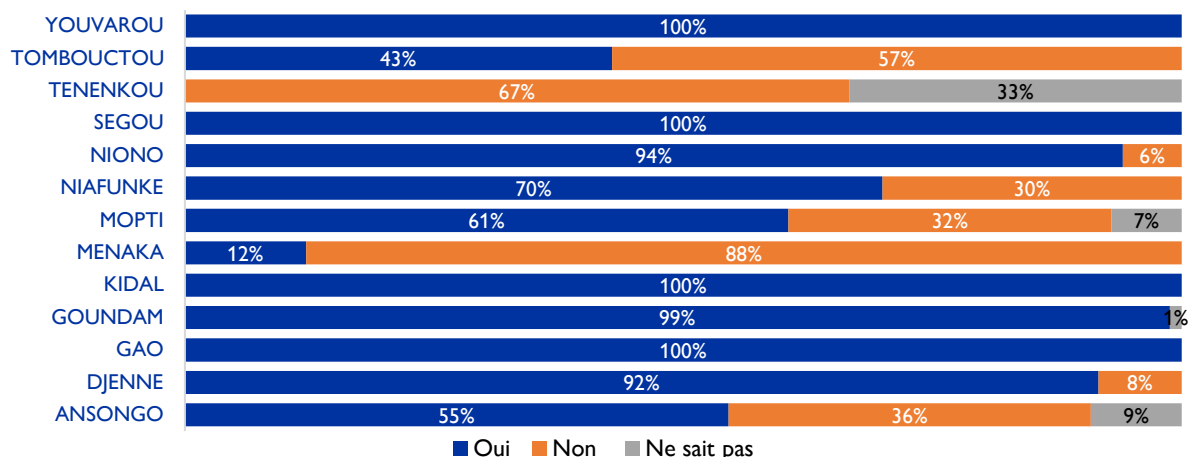
Les problèmes liés aux maladies chroniques graves ont été évoqués par les personnes déplacées dans les sites situés en majorité dans les communes de GOUNDAM, MENAKA, LAFIA, GOUNZOUREYE, FAKALA, GAO, TOMBOUCTOU, MOPTI et SOCOURA.

Graphique 7 : Les ménages déplacés se sentent-ils en sécurité sur le site/localité



Dans 29 pour cent des sites évalués, la majorité des personnes ne disposent pas de document d'identification. Les sites situés dans les communes de MENAKA, ALAFIA, MOPTI, SOCOURA, LAFIA, KONNA, BOUREM INALY, ANSONGO, TOMBOUCTOU, FATOMA, SOUMPI et SIO, ont été les plus concernés. Les principales raisons évoquées ont été entre autres: l'absence de bureau d'émission (10%), le manque de moyens financiers (19%), la négligence ou le manque d'intérêt (10%), et la méconnaissance sur l'importance de la documentation (11%).

Graphique 8 : La majorité des personnes dispose-t-elle de documents d'identification





EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT

Une évaluation du secteur de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement dans les sites de déplacement est primordiale afin de mieux améliorer les conditions de vie et la dignité des ménages déplacés dans ces zones. En effet, les résultats du MSLA montrent que dans les différentes zones évaluées, les ménages s'approvisionnent en eau principalement à travers : les forages à pompe manuelle (55%), les puits traditionnels/à ciel ouvert (49%), les vendeurs d'eau (29%) et l'eau du robinet (17%).

En ce qui concerne la qualité de l'eau utilisée par les ménages dans les sites de déplacement, quelques problèmes ont été évoqués. Les résultats ont montré que la non-potabilité de l'eau (57%) est le principal problème évoqué dans les sites. De même, d'autres problèmes tels l'eau de trouble ou brune (11%), le goût (26%) et l'odeur de l'eau (16%), ont également été évoqués dans les sites. Ces problèmes liés à la qualité de l'eau ont concerné en majorité les sites situés dans les communes de GOUNDAM, MENAKA, SOCOURA, MOPTI, ALAFIA, YOUWAROU, KONNA, FATOMA, ANSONGO, NIONO, SOUMPI et BER, où des efforts considérables doivent être faits dans ce sens.

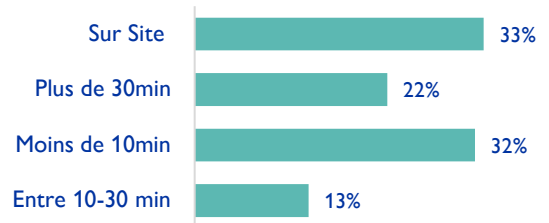
Dans 33 pour cent des sites évalués au cours de cette période, les ménages déplacés s'approvisionnent en eau sur place dans le site, contre 32 pour cent des sites où la source d'eau est à 10 minutes de marche à pied. Cependant, dans 22 pour cent des sites évalués, la source d'eau la plus proche est située respectivement sur une distance entre 10 et 30 minutes, et plus 30 minutes de marche à pied. Ceci pourrait exposer les femmes et les filles à d'autres formes de vulnérabilités. Les sites les plus concernés sont situés dans les communes de GOUNDAM, MENAKA, YOUWAROU, KIDAL, ANCHAWADI, ANSONGO et YEREDON SANIONA.

Dans 66 pour cent des sites évalués en mai, les informateurs ont évoqué l'absence de latrines (WC) sur les lieux de déplacement. Les sites concernés sont dans les communes de GOUNDAM, MENAKA, ALAFIA, SOUMPI, BER, FATOMA, SOCOURA, LAFIA, DJENNE, ANSONGO, YOUWAROU et KONNA.

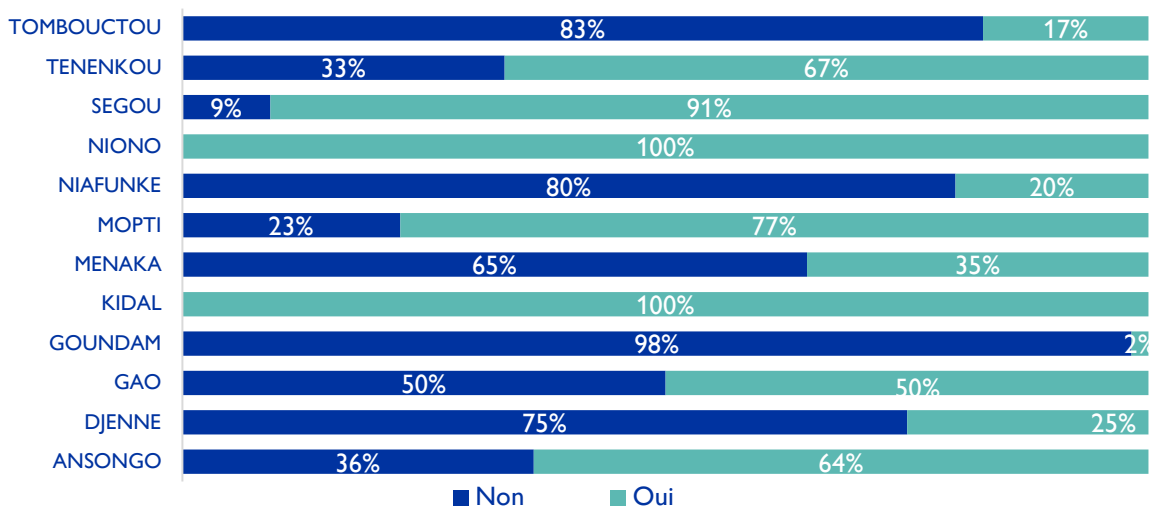
Graphique 9 : Sources principales d'approvisionnement en eau pour les ménages (choix multiples)



Graphique 10 : distance où se trouve la source d'eau la plus proche



Graphique 11 : Accès aux latrines des ménages déplacés par cercle



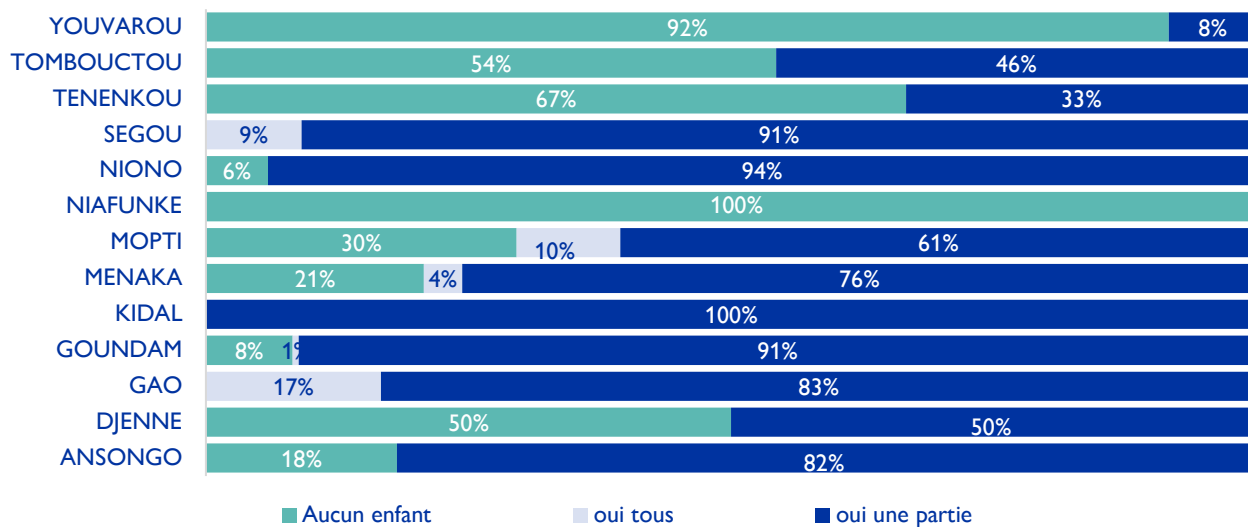
ÉDUCATION

Les enquêtes dans les sites de déplacés à Mopti, Tombouctou, Ménaka, Ségou, de Gao, de Kidal ont permis d'analyser la situation et les besoins de l'accès à l'éducation pour les enfants des ménages déplacés. Ainsi, les habitants de plus de la moitié des sites évalués (73%) ont affirmé qu'une partie de leurs enfants fréquentaient l'école dans leurs lieux de déplacement. Cette proportion de site est majoritaire parmi les sites évalués dans les régions de Kidal, de Ségou, de Tombouctou, de Gao et de Ménaka.

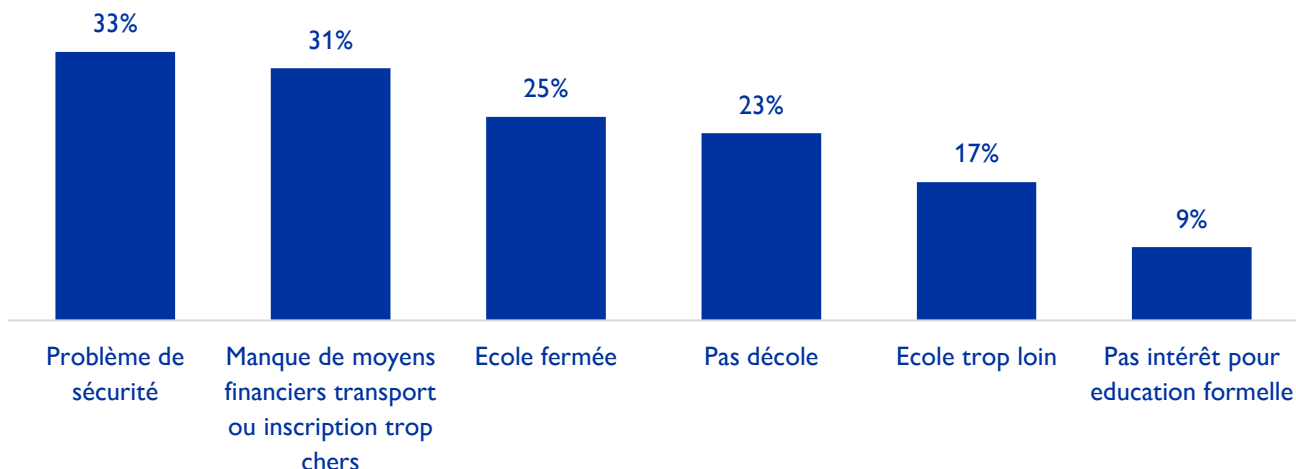
Cependant, une proportion de 23 pour cent de site a affirmé que leurs enfants ne fréquentaient pas une école. Ces sites sont majoritairement évalués dans les communes de BER, BOUREM INALY, DIAKA, DJENNE, FATOMA, KONNA, LAFIA, NEMA-BADEYA-KAFO, OURO ALI, OURO-GUIRE, SOBOUNDOU, SOUMPI, TENENKOU et YOUWAROU.

Les raisons de la non-fréquentation des écoles évoquées sur les ces sites étaient principalement : l'insécurité (pour la majorité des sites évalués dans les communes de FATOMA, de OURO-GUIRE, et de KALA SIGUIDA); le manque de moyen financiers (communes de GOUNDAM et YOUWAROU), la fermeture des écoles (communes de BER, de BOUREM INALY, de MOPTI, de DIAKA, de KALA SIGUIDA, de NEMA-BADEYA-KAFO et de TENENKOU) et l'inexistence de l'école (communes de BER, de MOPTI et de SOUMPI).

Graphique 12 : Situation de fréquentation scolaire des enfants de ménage selon la commune



Graphique 13 : Raisons de non fréquentation des écoles par les enfants dans les sites de déplacement(choix multiples)



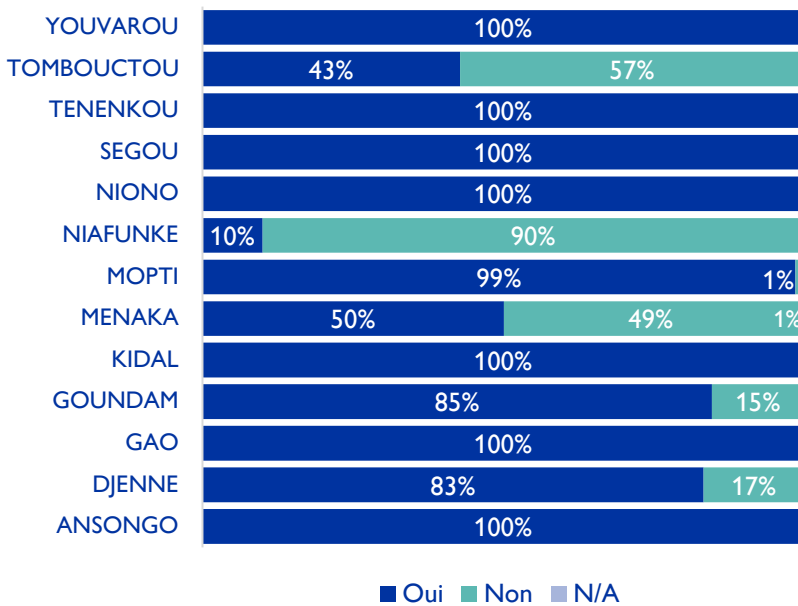


Les habitants de la majorité des sites évalués (78%) avaient accès à des services médicaux de base en cas de besoin. Les services de santé disponibles sur les sites de déplacement auxquels les ménages pouvaient avoir accès étaient les centres de santé (96%), les cliniques mobiles (19%), les hôpitaux (18%) et les cliniques privées (6%).

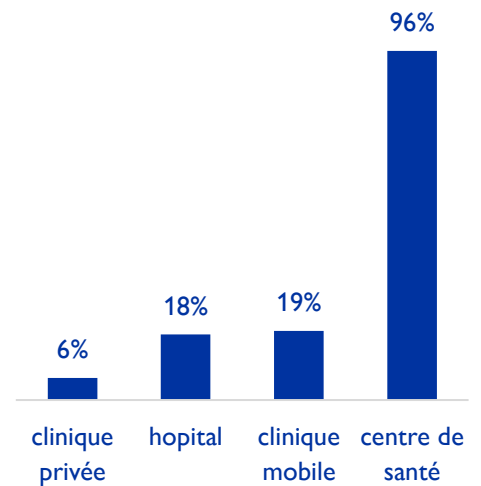
Cependant, dans 22 pour cent de sites évalués, les ménages avaient quelques problèmes d'accès à des services sanitaires de base. Ces sites sont principalement situés dans les communes de MENAKA (41%), de GOUNDAM (26%), de SOUMPI (8%), de ALAFIA (7%), de BOUREM INALY (5%), de LAFIA et de SOBOUNDOU. Ainsi, sur ces sites vivaient 12 133 ménages déplacés et 5 718 ménages retournés.

Par la suite, certaines préoccupations en matière sanitaires ont été signalées sur les sites. Le paludisme (82%), la malnutrition (62%), la diarrhée (61%) et la fièvre (51%) ont été signalés comme étant les maladies les plus courantes dans les sites évalués. D'autres maladies telles que la toux (19%), le mal de tête (14%), ont également été mentionnées comme des problèmes de santé importants dans certains sites.

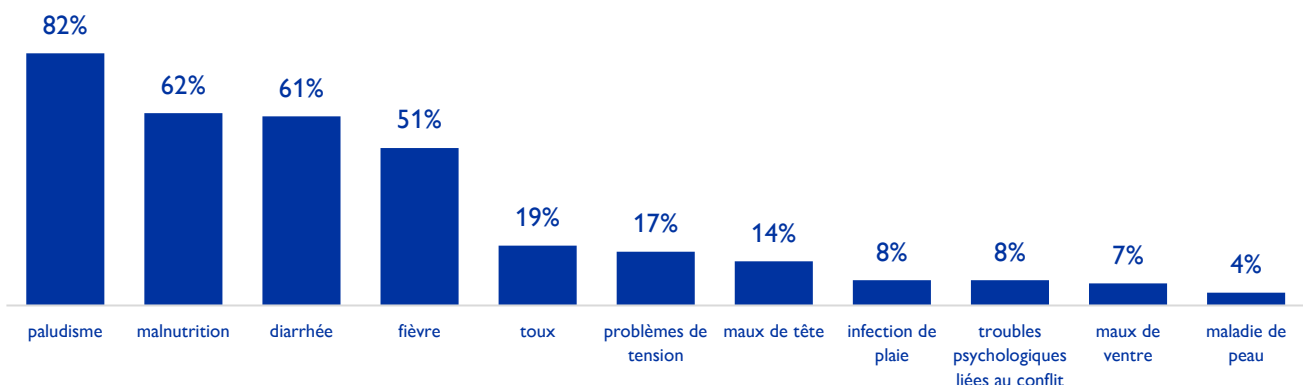
Graphique 14 : Proportion des ménages ayant accès aux services de santé par cercle



Graphique 15: Types de services de santé disponibles (choix multiples)



Graphique 16 : Proportion des maladies les plus répandues sur les sites évalués (choix multiples)



ANALYSES DE L'INDICE DE STABILITÉ

Afin de trouver des solutions durables au déplacement interne - que ce soit par le retour dans les localités d'origine, l'intégration locale ou la réinstallation - et de prévenir de nouveaux déplacements dans les différentes régions, il est essentiel de comprendre les niveaux relatifs de stabilité dans les lieux accueillant des retournés ou des populations déplacées internes. Par conséquent, la Direction Nationale du Développement Social (DNDS) en collaboration avec l'OIM, a lancé l'enquête de l'Indice de Stabilité (IS) pour évaluer la stabilité des zones accueillant des retournés ou des populations déplacées. L'IS cherche à comprendre quels facteurs influencent la stabilité d'un lieu, ce qui peut éclairer les interventions programmatiques prioritaires le long du lien humanitaire, de paix et de développement afin de renforcer la résilience et la stabilité et de prévenir de futurs déplacements forcés.

Au total, 110 lieux de déplacement ont été évalués dans les régions de Gao (14), Mopti (57), Tombouctou (21), Ménaka (11), Ségou (4) et Kidal (3). Les emplacements de collecte des données ont été sélectionnés au moyen d'un exercice de cartographie afin d'identifier les zones où se trouvent les personnes déplacées et les retournés. La sécurité était un facteur clé dans le choix des localités, de sorte que seules les zones accessibles ont été touchées.

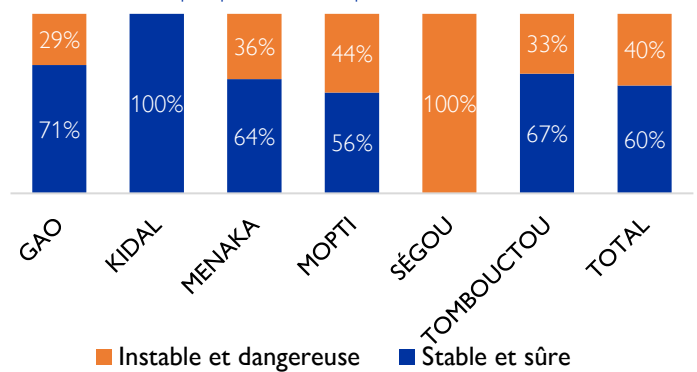
Dans les localités évaluées, 60 pour cent ont été jugées stables et sûres selon les informateurs clés. Selon la région, la majorité des localités évaluées dans les régions de Kidal (100%), de Gao (71%), de Ménaka (64%) ont été jugées stables.

Cependant, 40 pour cent des localités se trouvaient dans un sentiment d'instabilité et de risques. Cette dernière proportion était majoritaire dans les régions de Ségou, Mopti, Ménaka, Tombouctou et Gao.

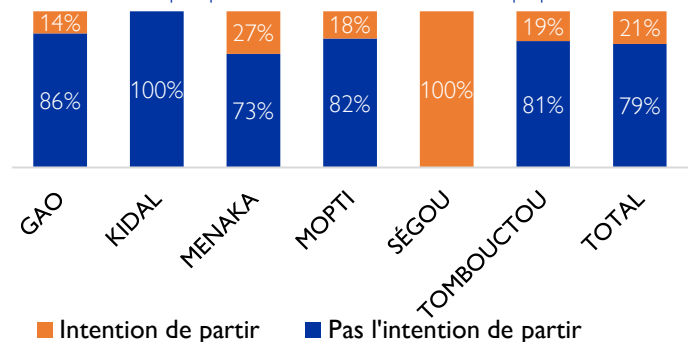
En ce qui concerne la nécessité de quitter bientôt l'emplacement actuel en raison de problèmes de sécurité et de stabilité, certaines localités (21%) ont signalé que les résidents de leurs localités s'attendent à se déplacer. Cette proportion a été plus importante pour les localités évaluées dans les régions Ségou, Ménaka, Mopti et Gao. Dans les autres régions, dans la majorité des localités, les populations n'ont pas l'intention de quitter.

De manière générale, dans la plupart des localités évaluées (57%) dans les différentes régions, il y avait un sentiment moins optimiste quant à la situation de leur communauté au cours des 6 derniers mois. Ce sentiment a été majoritairement exprimé dans les localités évaluées dans les régions de Ségou, Gao, Mopti, Ménaka et Tombouctou. Cependant, dans 43 pour cent des localités évaluées, la communauté était plus optimiste quant à la situation de la localité.

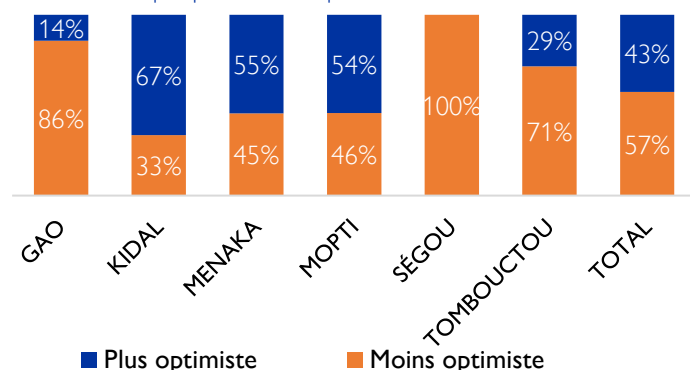
Graphique 17: Perception sur la stabilité



Graphique 18: Intention future de la population



Graphique 19: Perception de la communauté



RAPPORT DTM MAI 2024 – MALI



**Coordination Nationale
DES SITES DE PERSONNES
DEPLACÉES INTERNES**

Direction Nationale du Développement Social-DNDS

db.dnds.ml

*Activités de collecte et d'analyse de données financées
avec le soutien de :*



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE